

À VOUS LA RÉGION



**LA STRATÉGIE RÉGIONALE
POUR LE FRET ET
LA LOGISTIQUE : L'ACTE 2**



La stratégie régionale pour le fret votée en septembre 2022 par la Région a pour ambition de :

- Comprendre, analyser, développer des actions collectives,
- Décarboner, créer ou moderniser les infrastructures.

Pour y parvenir, elle mise notamment sur :

- Une meilleure coordination des outils,
- La modernisation des infrastructures,
- Le développement de partenariats,
- La création d'un observatoire régional...

Au total, la Région va consacrer de près de 115 millions d'euros pour sa stratégie fret et logistique sur la période 2022-2027.

LES CHIFFRES DU FRET EN ÎLE-DE-FRANCE



**375.000
EMPLOIS**

en Île-de-France.



**200
MILLIONS**

de tonnes de
marchandises



**90 % DES
MARCHANDISES**

transitent par la route,
6 % par voie fluviale,
4 % par le rail.



La logistique occupe
**17 MILLIONS DE M²
D'ENTREPÔTS**



**PLUS DE
7 MILLIONS
DE FRANCILIENS**

achètent en ligne et 84 %
de ces achats génèrent
des livraisons physiques.



Le e-commerce représente
**20 % DES FLUX
EN VILLE**

Il progresse chaque
année de 15 %.

4 AXES POUR UNE ET LOGISTIQUE PLUS

1



DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DU SYSTÈME LOGISTIQUE RÉGIONAL : MIEUX CONNAITRE POUR MIEUX AGIR

Collecter et exploiter des données sur les flux et sur l'activité du secteur, produire de nouveaux indicateurs territorialisés, construire des tableaux de bord... de façon à mieux connaître et mieux comprendre l'organisation des flux et des acteurs et agir plus efficacement.

Comment ?

- Par son dispositif de « **Soutien aux actions d'innovation en matière de logistique** »
- Par une active participation à la création d'un **Observatoire régional du fret et de la logistique**, en partenariat avec l'État et l'ensemble des acteurs publics et privés.



STRATÉGIE FRET PLUS RESPONSABLE

2



ASSURER LES CONDITIONS DE LA DÉCARBONATION DES ACTIVITÉS LOGISTIQUES

La Région accompagne le développement de services logistiques décarbonés et de chaînes logistiques multimodales.

Comment ?

- En soutenant **la modernisation ou la création d'équipements et d'infrastructures** fluviales et portuaires,
- En aidant les acteurs dans la mise en place de projets partenariaux ou de projets innovants pour développer des solutions de livraison urbaine fluviale associées à des vélo-cargos ou des véhicules propres.
- En accélérant le verdissement des modes de transports et en prenant part au déploiement des infrastructures de recharge en carburant alternatif (électrique, gaz, hydrogène)



3



RÉPONDRE AUX BESOINS DE FONCIER ET D'IMMOBILIER LOGISTIQUE DANS UNE APPROCHE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

En cohérence avec la mise en place du SDRIF Environnemental, la logistique doit aussi s'inscrire dans les objectifs de sobriété foncière et d'économie circulaire. Des solutions émergent qu'il convient de développer : nouveaux formats immobiliers, intensification des usages des sites, partage de sites, nouveaux concepts urbains... La logistique peut devenir un vecteur de transition énergétique.

Comment ?

- Par une meilleure utilisation des de planification et de programmation urbaine
- Par le dispositif d'amélioration de desserte et de l'intégration urbaine des zones logistiques,
- Par un engagement fort de la Région pour aider les acteurs à **intégrer systématiquement les enjeux logistiques dans les projets d'aménagement** (dispositif « penser l'aménagement logistique du territoire », et dans les projets « 100 quartiers innovants et écologiques »).



© Région Île-de-France

4

VALORISER L'ÉCOSYSTÈME RÉGIONAL PAR DES ACTIONS DE FORMATION, DE COMMUNICATION ET L'ANIMATION D'ACTIONS COLLECTIVES

La Région souhaite renforcer les liens avec les acteurs de la formation et les entreprises pour :

- Rapprocher l'offre et la demande d'emplois et de compétences, ainsi que pour faire découvrir la diversité des emplois et les opportunités de carrière.
- Améliorer la visibilité du secteur du fret et de la logistique et valoriser son rôle dans la dynamique économique et la création d'emplois,



Comment ?

- Par son dispositif de « **Soutien aux actions d'innovation en matière de logistique** »
- Par une active participation à la création d'un **Observatoire régional du fret et de la logistique**, en partenariat avec l'État et l'ensemble des acteurs publics et privés.

LES PRINCIPAUX OUTILS DE LA NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LE FRET ET LA LOGISTIQUE :

Quatre dispositifs dédiés :

- Soutien à l'amélioration de la desserte des zones logistiques,
- Soutien aux actions d'innovation en matière de logistique,
- Accompagnement des projets logistiques partenariaux, vecteur de développement local
- Penser l'aménagement logistique du territoire.



© Région Île-de-France

Participation à deux dispositifs de Voies navigables de France pour la période 2023-2027 :

- Plan d'Aides au Report Modal (PARM)
- Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI)

Contrat de plan interrégional État Région « Vallées de la Seine »

Infrastructures fluviales, portuaires et ferroviaires, participation à la session annuelle de l'AMI « Transition écologique et valorisation économique »

Participation au capital de la SEM SIGEIF MOBILITE
pour déployer des stations publiques d'avitaillement
en carburants alternatifs.

**La Région Île-de-France est membre de la Fabrique
de la logistique.**



NOTES

Lined area for writing notes.



Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **@iledefrance**

 **iledefrance**

CONTACT

directionestransports@iledefrance.fr